



Accident sous etat alcoolique

Par samosan

bonjour,j'ai eu un accident,je suis rentré dans une voiture en stationnement et j'avais un taux d'alcool superieur a limite autorisée.la police m'a enmenée au poste pour me faire souffler dans un ethylomètre et m'a ramené chez moi ensuite.on me dit qu'en cas d'accident ils auraient du ensuite m'enmenée aux urgences pour une prise de sang et un controle de santé.j'aurai voulu savoir si ils auraient du le faire et si oui puis je faire annulé la procédure?merci d'avance de votre reponse